



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

le Règlement général AMS en vigueur depuis le 1er janvier 2017, ainsi que le Règlement sectoriel pour le groupe lait et produits laitiers d'AMS (version 9, du 22 décembre 2016), de la marque Suisse Garantie;

sont respectées par:

Milco SA
Route principale 122
1642 Sorens

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

Lait
Produits laitiers
Fromages

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2019

Numéro d'enregistrement OIC-SUILA-0817-18722

Lausanne, le 31 août 2017

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Roman Tscherrig
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.